

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE
AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES RELIANT LE
QUARTIER SAINT-SAUVEUR À LA RUE BOURDAGES

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux de construction d'une passerelle piétonne sur la rivière Saint-Charles afin de relier le quartier Saint-Sauveur à la rue Bourdages comprennent la construction et l'installation des fondations, de la structure, du platelage, des éléments architecturaux tels que garde-corps, mains courantes et des appareils d'éclairage.

Les travaux comprennent également les raccordements de la passerelle aux pistes cyclables et piétonnes et aux autres aménagements existants, des aménagements paysagers et tous les autres travaux connexes nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage.

SECTION II

ESTIMATION DES TRAVAUX

2. L'estimation du coût des travaux décrits à l'article 1, incluant toute dépense connexe ou imprévue, s'élève à la somme de 1 500 000 \$.

TOTAL : 1 500 000 \$

Annexe préparée le 14 janvier 2013 par :

Chantal Émond, ing.
Service de la gestion des immeubles